

dans le comté de Pictou, dans une certaine mine de charbon qui employait entre 1,000 et 2,000 hommes...

Le président suppléant: A l'ordre! La résolution est-elle adoptée?

M. Peters: Puis-je dire qu'il est dix heures, monsieur le président? Je voudrais poser quelques questions de plus à ce sujet.

(Rapport est fait des résolutions agréées ce jour au comité des subsides, qui sont adoptées.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre qui dirige la Chambre quels sont les travaux que le gouvernement envisage pour demain?

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, aucun changement n'a été apporté au programme annoncé hier, mais j'en donnerai lecture pour qu'il soit consigné au compte

rendu si les honorables députés le désirent. Nous continuerons demain l'étude des crédits supplémentaires. Puis nous étudierons l'article n° 6 inscrit au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit la résolution concernant la voie maritime du Saint-Laurent, puis nous passerons au n° 7, résolution concernant la loi sur les Territoires du Nord-Ouest; au n° 4, résolution concernant la loi sur la défense nationale; au n° 2, résolution concernant la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche; au n° 9, résolution concernant la loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts; et enfin au n° 12, résolution concernant la nomination de secrétaires parlementaires de ministres.

Cette liste vaudra jusqu'à jeudi, j'imagine. Jeudi on ajoutera le n° 8, résolution concernant la Loi nationale sur l'habitation, et le n° 3, résolution concernant la loi sur la route transcanadienne.

(A dix heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)